

AUCAME
Caen Normandie

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DE L'ONU, UN OUTIL TERRITORIAL ?



L'Agenda 2030 des Nations-Unies rompt avec une tradition qui consistait à fixer des objectifs de rattrapage entre pays pauvres et pays riches. Avec les 17 objectifs de développement durable (ODD), un outil universel et opérationnel est proposé à tous les acteurs de tous les pays afin d'adopter une grille commune de travail permettant des améliorations, même minimales, partout dans le monde et au plus près de la vie de chaque habitant. L'idée est de mettre tous les acteurs en mouvement dans la même direction.

Avec cette méthode, les collectivités retrouvent un processus qui leur est usuel pour la planification territoriale. L'adoption de ces ODD par toutes les parties prenantes d'un territoire est-elle vectrice d'un réel effet-levier pour s'engager vers un développement plus durable et solidaire à toutes les échelles ?

DEUX ANS DE NÉGOCIATION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'Organisation des Nations-Unies (ONU) a toujours affiché des ambitions de développement en essayant de fixer des objectifs ciblés permettant aux États de rendre cohérentes leurs politiques publiques sur de grandes causes consensuelles comme la lutte contre la mortalité infantile ou pour l'alphabétisation. En 2015, après un bilan mitigé des huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000 par les 189 États-membres, l'ONU, alors passée à 193 pays, a adopté une autre stratégie incluant, dès les négociations en 2013, des représentants de la société civile.



dessous de ce niveau, malgré la dynamique d'un consortium de grandes entreprises mondiales sollicitées par les agences internationales (UNICEF, UNESCO, FAO...).

Contrairement aux OMD, la philosophie générale de l'Agenda mondial pour 2030 recherche :

- ▶ **l'universalité** : l'ensemble des pays et des acteurs de la société civile est concerné et non plus uniquement les pays ciblés par l'aide publique au développement ;
- ▶ **la transversalité** : les 3 piliers du développement durable sont abordés de manière systémique (social, économique et environnemental) ;
- ▶ **la transformation** : au-delà d'une simple lutte contre la pauvreté, le nouvel Agenda vise un changement de modèle de société et une modification des comportements, ce que l'on appelle en France la transition.

L'Agenda 2030 se décline donc en dix-sept objectifs qui offrent à toute organisation (État, association, entreprise, collectivité, ...) une grille d'actions pour protéger la planète et répondre aux grands enjeux climatiques, sociaux et économiques. L'ONU estime que la réalisation des ODD pourrait générer quelque 12.000 milliards de dollars pour l'économie mondiale et créer 380 millions de nouveaux emplois d'ici 2030. Toutefois, pour atteindre cet objectif, il faudra investir entre 5.000 et 7.000 milliards de dollars par an, tous secteurs confondus. Actuellement, les niveaux d'investissement sont bien en



QU'EN SAVONS-NOUS ?

LES 17 AXES DES ODD :

1. Éradication de la pauvreté
2. Alimentation suffisante de qualité et agriculture durable
3. Bonne santé et bien-être
4. Accès à une éducation de qualité
5. Égalité entre les sexes
6. Accès à l'eau potable et à l'assainissement
7. Énergies fiables et durables à un coût abordable
8. Accès à des emplois décents et croissance économique
9. Industrialisation durable et inventive qui profite à tous
10. Réduction des inégalités
11. Villes et collectivités résilientes
12. Consommation et production responsables
13. Lutte contre les changements climatiques
14. Préservation de la vie des océans et des mers
15. Amélioration de la biodiversité terrestre
16. Justice équitable et institutions efficaces
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

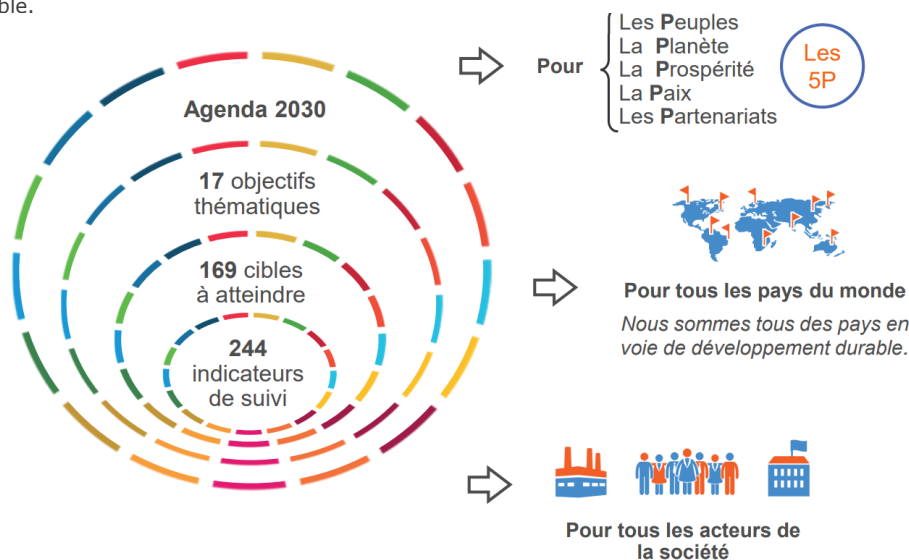
> Consulter le détail des 17 ODD et des 169 cibles à atteindre :

www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/

Stratégie, objectifs, actions, indicateurs : une méthode bien connue des collectivités

Les 17 ODD se déclinent en 169 sous-objectifs qui prennent la forme de fiches-actions. Pour suivre et évaluer le chemin parcouru, une liste de 244 indicateurs chiffrés ou qualitatifs est proposée. Les indicateurs proposés par l'ONU servent avant tout à suivre les progrès accomplis dans tous les pays à une échelle comparable au niveau international, ce qui donne lieu à la publication annuelle de cartes mondiales. Les indicateurs sont destinés aussi à alimenter un compte-rendu effectué régulièrement à l'ONU lors du Forum politique annuel pour le développement durable.

Cinq ans après le lancement de ces ODD, à ce stade de fin de mise en œuvre, l'ONU incite les pays et les parties prenantes à élaborer leurs propres fiches-actions et à adapter les indicateurs à leur objet social et à leur territoire. Eurostat, l'agence européenne de statistiques, a choisi d'établir une liste de 100 indicateurs pour évaluer les progrès accomplis à l'échelle des États-membres de l'Union européenne. En France, l'INSEE estime que 110 indicateurs (sur les 244) peuvent être suivis de façon pertinente.



LES COLLECTIVITÉS EN PREMIÈRE LIGNE SUR L'ODD 11

De nombreux investisseurs et acteurs économiques ont adopté le référentiel des ODD dans leur communication : les trois-quarts des entreprises qui travaillent au niveau mondial et le tiers des entreprises françaises ont mis au moins une action en place pour participer à leur réalisation (Etude PwC, 2018).

En 2019, l'association des maires de France a publié le guide pratique « Pour l'appropriation de

l'Agenda 2030 par les collectivités françaises » pour la mise en œuvre des 17 ODD au niveau territorial. Ce guide répond aux questions sur les complémentarités entre Agenda 21 et Agenda 2030 et sur les articulations avec les documents de planification tout en donnant des exemples de collectivités particulièrement motivées qui se sont lancées dès 2017.

Le champ de compétence des collectivités territoriales les place d'emblée sur une polarisation vers l'ODD 11 qui concerne l'aménagement du territoire, mais on voit que pratiquement tous les ODD peuvent être mis en œuvre par ce pivot des politiques locales.



Ce guide propose aussi les indicateurs nécessaires pour le suivi-évaluation et rend compte de l'efficacité de l'utilisation des ODD comme leviers de coopération. En rassemblant des outils pratiques, méthodologiques, pédagogiques et ludiques pour embarquer tous les citoyens dans « l'aventure des ODD », l'association des maires de France a voulu d'emblée rendre la grille onusienne accessible et inciter tous les niveaux de collectivités à l'adopter.

> www.amf.asso.fr/documents-guide-pour-appropriation-agenda-2030-par-les-collectivites/39767

Le socle des ODD : les valeurs des 5P

Le développement durable visé par l'Agenda 2030 s'appuie sur un socle de cinq valeurs dites « les 5P ». Il est au service de la planète, des populations, de la paix, de la prospérité et des partenariats.

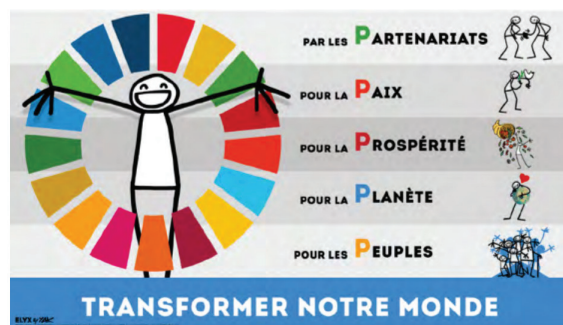
Planète : Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère.

Populations : Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains. Lutter contre la pauvreté, assurer à tous un accès aux soins et à la nourriture, garantir une éducation de qualité et l'égalité entre les sexes.

Paix : Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations. Réduire les conflits, car il ne peut y avoir de développement sans sécurité.

Prospérité : Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables et résilients.

Partenariats : Impliquer la société civile et multiplier les coopérations car la mise en œuvre d'un développement plus durable nécessite la contribution de tous.



Ce dernier point est sans doute le plus directement opérationnel : il consiste à favoriser, via les ODD, les partenariats et la transversalité des actions bien au-delà des pratiques actuelles. Non seulement cette valeur plaide pour une co-construction des politiques territoriales à partir d'une concertation entre tous les acteurs, mais cela suppose d'aller jusqu'à la mutualisation des actions et leur complémentarité en évitant le gaspillage des ressources et des budgets.

LES ODD EN NORMANDIE



COMMUNAUTÉ NORMANDE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En Normandie, des projets et des actions concrètes se développent pour atteindre ces 17 objectifs sur tout le territoire.

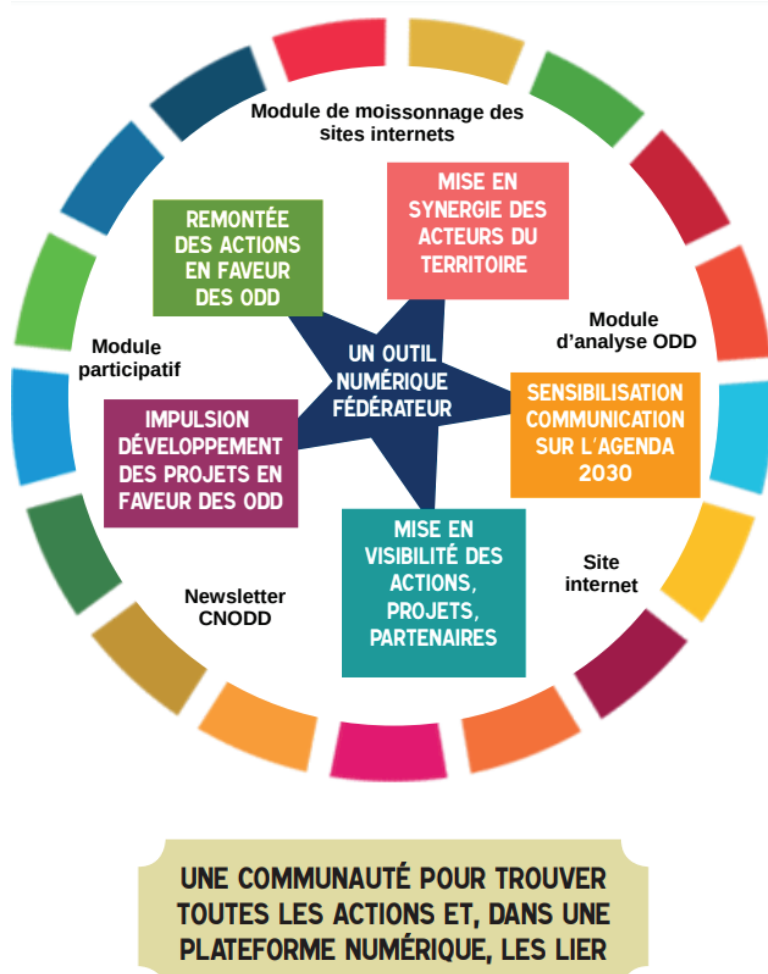
En 2018, un atelier de travail a été organisé à la DREAL Normandie pour dégager les actions prioritaires nécessaires sur le territoire régional. Cet atelier a permis de croiser les attentes et les besoins des services de l'État, de ses opérateurs, des collectivités, des associations, des chambres consulaires, des entreprises et des citoyens de Normandie. L'ensemble de ces acteurs se retrouvent dans la Communauté normande des objectifs de développement durable (CNOOD). Parmi les premiers participants, on retrouve la Région, EDF, le département de l'Eure, la métropole de Rouen, Bernay, Alençon, des lycées agricoles, des associations environnementales, l'INSEE, la banque des territoires, les parcs naturels régionaux...



La CNOOD se donne comme mission de mettre en relation des acteurs du territoire pour les mettre en mouvement en faveur de ces 17 objectifs. Cela passe par une plateforme numérique avec une carte interactive, des outils de communication et d'accompagnement, notamment par l'ANBDD qui coordonne un réseau d'ambassadeurs. À ce jour, 252 actions sont répertoriées en Normandie pour réaliser les ODD.

> <https://www.cnodd.fr/>

Schéma de déploiement des ODD en Normandie centré sur la plateforme numérique



UNE COMMUNAUTÉ POUR TROUVER TOUTES LES ACTIONS ET, DANS UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE, LES LIER

AGIR À TRAVERS LES ODD

Adopter les ODD peut prendre parfois la forme d'un simple mode d'affichage d'actions qui préexistent ou qui font partie d'un plan d'action d'un document de planification ou d'un programme de travail (voir l'exemple de la communauté urbaine Caen la mer ci-contre).

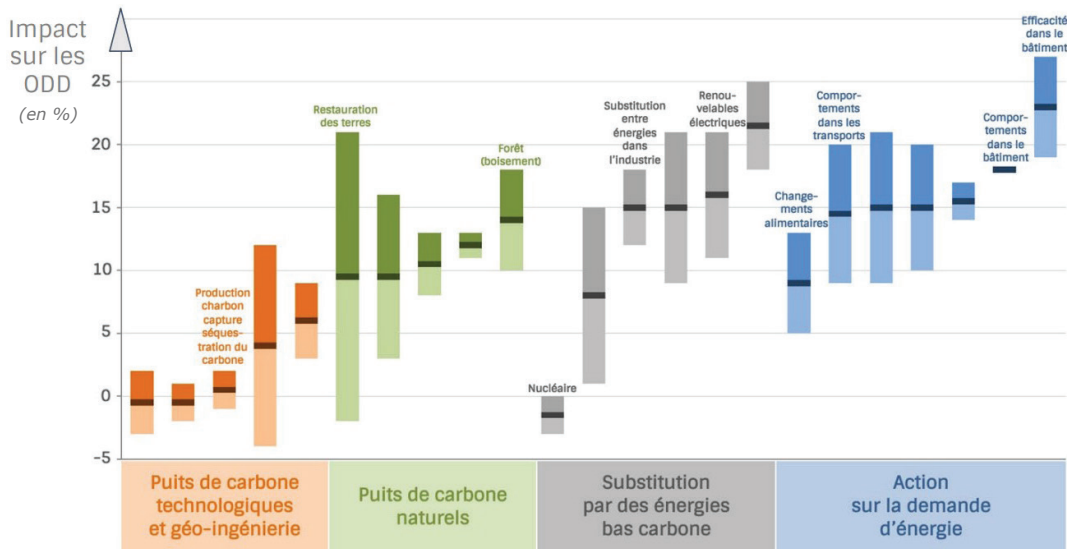
Objectifs de développement durable liés aux aides favorisant l'usage du vélo



Maitre d'ouvrage : Caen la mer

En matière de déplacements, la Ville de Caen a choisi de mettre l'accent sur la mobilité active et accorde une participation financière à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), d'un vélo pliant ou d'un vélo cargo. Cette aide financière est destinée à renforcer l'usage du vélo.

Des synergies contrastées entre les actions de décarbonation et les autres ODD



Source : négaWatt d'après GIEC (2018) - rapport spécial 1,5°C

On peut aussi se servir des ODD dans une stratégie afin d'évaluer l'effet-levier des politiques locales ou des scénarios de développement sur les ODD, ce qui permet d'ajuster les politiques en fonction des besoins ou des priorités du territoire mais aussi au fil des années.

Dans le nouveau scénario négawatt 2022, la présentation en devient plus élaborée et donc plus détaillée dans sa programmation. La matrice des ODD a servi de guide dès la conception du modèle technique.

> <https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2022>

La démarche consistant à créer à l'échelle planétaire un outil commun qui puisse être adopté par tous localement est une innovation motivante favorisant les partenariats opérationnels.

Toutefois, à mi-parcours, huit ans avant l'échéance de 2030, la transformation radicale demandée par les ODD n'est pas au rendez-vous, en partie à cause d'un déficit de financement. Les ODD peuvent parfois servir d'outil de communication sans porter l'effort de développement qu'ils supposent. À l'inverse, de nombreuses collectivités françaises font souvent des ODD sans le savoir comme M. Jourdain faisait de la prose, grâce aux outils de la planification et l'approche-projet (SRADDET, SCoT, PCAET, PLH, PAT...).

L'enjeu majeur semble être la mobilisation des entreprises qui, malgré un fort affichage et l'acceptation philosophique de la démarche, peinent à changer de paradigme économique... tout comme de nombreux autres acteurs, y compris les membres-directs de l'ONU, à savoir les États.

► Le site-ressource sur les ODD :

<https://accompagnement-des-collectivites-territoriales-dans-la-prise-en-compte-enjeu-climatique/>

► La plateforme normande des ODD :

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/la-communaute-normande-des-odd-r1182.html

► Objectifs, actions et indicateurs de l'ODD11 sur les villes durables :

www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd11-faire-en-sorte-que-les-villes-et-les-etablissements-humains-soient

► Boîte à outils pour les collectivités :

www.agenda-2030.fr/ressources/article/les-odd-et-vos-projets-des-outils-pour-vous-accompagner

Directeur de la publication : Patrice DUNY
Réalisation et mise en page : AUCAME 2021

Illustrations : UNDP (United nations development programme) et Région Normandie, sauf mention contraire

Contact : as.boisgallais@aucame.fr

DÉPÔT LÉGAL : 4^e TRIMESTRE 2021
ISSN : 1964-5155

Imprimé sur papier sans chlore ni bois



Agence d'urbanisme de Caen Normandie
21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN
Tel : 02 31 86 94 00
contact@aucame.fr
www.aucame.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE



Retrouvez nos publications en flashant ce QR Code